

Alger considère nul le mariage de Dalila avec Denis Maschino

ALGER (AFP) — La tempête soulevée au Canada par l'enlèvement de la jeune femme algérienne, Dalila Maschino, par son frère Messaoud Zeghar, n'a pas atteint les côtes de l'Algérie où la presse demeure silencieuse sur cette affaire.

Les autorités algériennes considèrent qu'il s'agit là d'un acte privé et d'un fait divers relevant de la police et de la justice.

La police et la justice algériennes ne se sentent pas non plus concernées par cette affaire, n'en ayant pas été saisies par les autorités canadiennes, pas plus que par le mari de Dalila, le Français Denis Maschino.

De toute manière, rappelle-t-on à Alger, aux termes du droit algérien, le mariage de Dalila et de Denis Maschino est nul. Ce droit, qui s'inspire de la loi coranique (l'Islam est religion d'Etat de par la constitution algérienne votée en novembre 1976) ne reconnaît pas le mariage d'une musulmane avec un non-musulman, alors que l'inverse est autorisé, et donne au chef de famille le droit de tutelle sur les femmes de la famille jusqu'à leur mariage légal.

Reste l'éventualité d'une plainte portant sur la forme: enlèvement sur un territoire étranger souverain, acte de piraterie individuel. A ce moment-là, estime-t-on dans les milieux juridiques d'Alger, de nombreuses questions se pose-

raient, auxquelles l'enquête canadienne ne semble pas encore avoir répondu. Elles portent notamment sur la facilité avec laquelle Messaoud Zeghar a pu enlever sa soeur au Canada, qui pourrait laisser supposer des complicités dans ce pays.

Trudeau-Boumediene

«Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau se doit de parler d'homme à homme avec le président Houari Boumediene pour mettre fin à la séquestration de Dalila Maschino ramenée contre son gré par sa famille en Algérie», a déclaré hier Mme Laura Sabia, présidente honoraire de multiples organismes de défense de la condition féminine, qui d'un océan à l'autre s'exprime au nom de 4 millions de femmes.

Selon elle, M. Trudeau parle facilement et très vite des droits de l'homme mais en fait, dit-elle, dans la réalité concrète, il n'agit pas vraiment. Cette dame quinquagénaire qui a oeuvré dans des organismes paraguayens va même jusqu'à affirmer qu'il n'aime pas beaucoup les femmes et qu'il ne se soucie peut-être pas du sort de Dalila qui est séparée de son mari depuis déjà deux mois.

Mme Laura Sabia affirme également que MM. Trudeau et Don Jamieson, ministre canadien des Affaires extérieures, sont profondément impliqués dans cette délicate affaire.